

UN PEU D'HISTOIRE

Dans les années 80, existait un espace couvert par des boisements, des vignes et des prairies humides...

En 1984, le Conseil municipal de Mormoiron décide de donner un tout nouveau visage à cet endroit. Grâce aux financements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département de Vaucluse, le site est entièrement réaménagé pour accueillir les visiteurs.

La construction d'un barrage et l'évacuation de 30 000 m³ de terre et de sédiments ont permis de créer un plan d'eau.

Des travaux d'aménagement ont été entrepris sur une zone de 1,5 ha autour du lac pour en faire un lieu de détente et de plaisir pour tous : le lac des Salettes était né !



© Mairie de Mormoiron

LES OCRES, UNE CURIOSITÉ GÉOLOGIQUE

Avez-vous déjà entendu parler des Ocres de Mormoiron ?



Visible au sud-est du lac, ce complexe de roches ferriques est célèbre pour sa teinte variant du blanc au rouge, en passant par le jaune. Les ocres ont longtemps été utilisées comme pigment naturel, notamment dans le bassin de Mormoiron où leur exploitation s'est tenue de 1885 à 1960.

Un peu de chimie

Le fer abonde dans les formations géologiques locales. En s'oxydant, il peut former des dépôts orangés le long des berges des ruisseaux !

ESPACE NATUREL SENSIBLE, QU'ES-ACÇ ?

Un espace naturel sensible (ENS) est un site naturel présentant un intérêt écologique ou paysager, fragile ou menacé, devant faire l'objet de mesures de préservation et de gestion, et ayant vocation à être ouvert au public.

Le Département de Vaucluse décerne le label « ENS » à ces sites et les intègre dans un réseau.

Labellisé ENS en 2019, le site des Salettes et du vallon de Marquetton a fait l'objet d'une ambitieuse opération de requalification, sous l'égide de la commune de Mormoiron et du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Conciliant biodiversité, qualité des paysages et usages récréatifs familiaux, ces aménagements permettent d'affirmer le site en tant qu'espace d'activités de pleine nature, pour une découverte contrôlée et respectueuse des milieux naturels.



UNE FAUNE TYPIQUE

L'ENS des Salettes joue un rôle essentiel dans le cycle de vie de la faune qui l'utilise pour se reproduire, se nourrir ou hiverner.

S'y retrouvent de nombreuses espèces d'oiseaux, de libellules ou d'amphibiens. Des espèces classées "en danger d'extinction" (EN) sur les listes rouges régionales de l'UICN* ont été répertoriées en octobre 2022.



Le Bruant des roseaux hiverne dans les roseaux autour du lac avant de rejoindre le nord de l'Europe.

Le Pélobate cultripède affectionne les mares temporaires de la commune et utilise le site comme lieu de passage.

Des actions comme la conservation de vieux arbres ou la création de noues (fossés) permettent d'améliorer les habitats propices à certaines espèces, favorisant ainsi la biodiversité.

*UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

ZOOM SUR... LE JONC DE DESFONTAINES

Très rare en France, cette espèce est classée "en danger d'extinction" (EN) sur la Liste rouge de la flore menacée de France. Comme il est sensible au piétinement, des ganivelles ont été installées près de la plage pour le protéger.

Merci de respecter ces aménagements.

Morphologiquement assez proche du Jonc articulé, il s'en distingue principalement par ses tiges qui deviennent rampantes et s'enracinent aux nœuds.

Et en provençal alors ?

Lou Jounc
(de Desfontaines)



Châtaignier
Castanea sativa

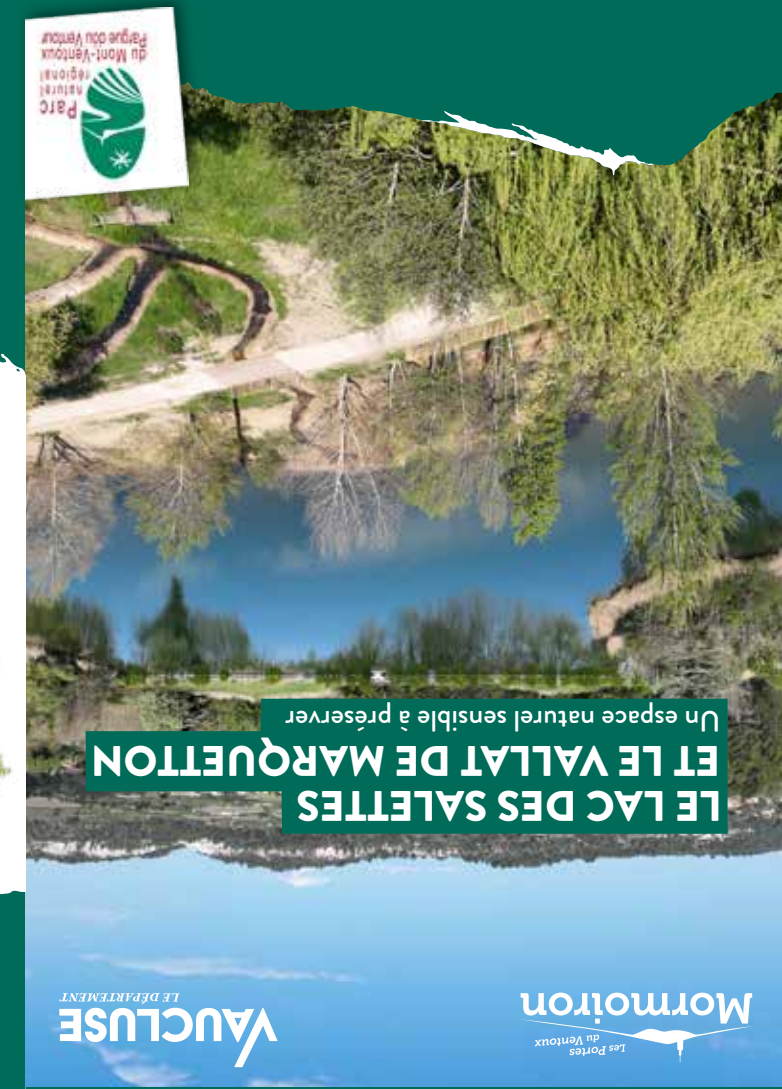
Peuplier blanc
Populus alba

≈ Vous avez dit "zone humide" ?

Selon le code de l'Environnement, une zone humide est constituée « de terrains inondés ou gorgés d'eau, de façon permanente ou temporaire ». Le site est constitué de deux zones humides :

- Le lac lui-même, alimenté par une remontée de la nappe ;
- Une partie du vallon de Maupas dont le ruisseau alimente également le lac.

Ce sont des espaces essentiels pour la biodiversité, la gestion des crues, le stockage et l'épuration des eaux ou le stockage du carbone.



LE LAC DES SALETES ET LE VALLAT DE MARQUETTON

Un espace naturel sensible à préserver

LE DÉPARTEMENT
VAUCLUSE

Mormoiron
Les Portes du Ventoux

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Les Portes du Ventoux
Mormoiron
Mairie de Mormoiron
04 90 61 80 17
www.mormoiron.fr



Parc naturel régional du Mont-Ventoux
04 90 63 22 74
www.parcduventoux.fr

Crédits Photos : PNRMV sauf ©
Création graphique et illustrations : Hyacinthe BAER / Graffik'Art
Impression : MG Imprimerie - 26 000 exemplaires - 17 décembre 2025

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE LAC ET SES ABORDS



UN SITE À RESPECTER

Un espace naturel sensible est un site d'exception, ouvert à tous, sous la responsabilité de chacun. L'usage du plan d'eau et des abords, ainsi que la baignade en saison estivale, sont strictement réglementés.

Merci de respecter cette réglementation et le site dans son ensemble.

- ARRÊTÉ N°02/2023, du 6 janvier 2023 portant réglementation du plan d'eau des Salettes et de ses abords.

- ARRÊTÉ N°03/2023, du 6 janvier 2023 portant réglementation de la baignade au plan d'eau des Salettes pour la saison estivale.

Aires de stationnement

Le parking principal au nord est payant. Les autres parkings sont réservés aux personnes à mobilité réduite ou aux clients de l'accrobranche et du restaurant. Il existe également un emplacement dédié aux camping-cars et vans aménagés.



Pour préserver le site,
j'adopte les bons gestes !



Baignade autorisée, dans la zone dédiée



Circulation des véhicules terrestres motorisés interdite



Pique-nique autorisé



Feux interdits



Pêche autorisée, horaires restreints en période estivale



Chien interdit sur la plage en période estivale



Camping interdit



Cueillette interdite



Utilisation obligatoire des corbeilles et containers



Camping-car interdit en dehors de l'aire dédiée

UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR

Baignade

La baignade est autorisée dans les zones dédiées. Le poste de secours est présent uniquement durant la période estivale.



Balade et randonnée

Deux sentiers de découverte sont présents sur le site : le sentier du tour du lac et le sentier du vallon de Marquetton (voir ci-contre).



Course d'orientation

Le site propose 4 parcours de course d'orientation. Les cartes sont à demander à l'accrobranche Ventoux Aventure.



Pêche

La pêche est autorisée sur le site et soumise à des horaires restreints durant la période estivale.



Retrouvez les randonnées du Parc sur

**CHEMINS
DES PARCS**.FR



DEUX SENTIERS DE DÉCOUVERTE POUR PETITS ET GRANDS

